

PRIX FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY 2011:
LE DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
SEM ALASSANE OUATTARA

**Madame et Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le Président Abdou DIOUF, Parrain du Prix,
Monsieur le Président Henri Konan BEDIE, Protecteur du Prix,
Madame la Directrice générale de l'UNESCO,
Monsieur le Président et Honorables Membres du Jury,
Madame la Présidente de l'Association des « Grand-mères de la place de mai »,
Lauréate du Prix,
Excellences, Mesdames et Messieurs,
Madame la Directrice Générale,**

Au nom du peuple ivoirien, de la délégation que j'ai l'honneur de conduire ainsi qu'en mon nom propre, je voudrais vous exprimer toute la joie et la fierté que j'éprouve à participer, en cette prestigieuse Maison de l'UNESCO, haut lieu de culture et de paix, à la cérémonie de remise du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la Paix.

Permettez-moi de vous adresser les sincères remerciements de la délégation ivoirienne pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et pour les multiples attentions dont elle a fait l'objet depuis son arrivée dans cette auguste Institution.

C'est pour moi, le lieu de vous remercier également de l'attention toute particulière que vous accordez à ce prix auquel toute la Côte d'Ivoire est sentimentalement attachée, eu égard au fait qu'il pérennise la philosophie et l'œuvre de paix du Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY. Soyez assurée du soutien total de mon pays à l'action que vous menez à la tête de l'UNESCO.

Ma satisfaction est d'autant plus grande que cette cérémonie me donne l'opportunité de rencontrer Madame Cristina Fernandez KIRCHNER, Présidente de la République argentine, pays d'origine de l'Organisation lauréate que l'UNESCO honore aujourd'hui.

Madame la Présidente, votre présence est pour moi une marque d'amitié à l'égard de la Côte d'Ivoire. Soyez en remerciée.

Je tiens à saluer le Représentant du Président Nicolas Sarkozy, Monsieur Michel Mercier, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice. Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier la France de l'appui constant qu'elle n'a

cessé d'apporter au Prix Félix HOUPHOUET-BOIGNY pour la recherche de la Paix depuis sa création.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour rendre un hommage appuyé au parrain du Prix, le Président Abdou DIOUF, pour sa grande disponibilité à perpétuer l'œuvre du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY ; ce qui témoigne, d'une part, de l'amitié sincère qu'il entretenait avec le père fondateur de la nation ivoirienne, et d'autre part, de son attachement au peuple ivoirien. Mes salutations les plus chaleureuses et affectueuses s'adressent également à mon aîné, le Président Henri Konan BEDIE à qui son illustre prédécesseur a confié, à juste raison, la lourde mission de protéger le Prix et d'en perpétuer la renommée.

Au delà de ses qualités d'Homme d'Etat et de grand bâtisseur, le Président BEDIE a toujours mis au cœur de ses préoccupations, à l'image du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY, l'intérêt supérieur des ivoiriens et de la Côte d'Ivoire.

Depuis plus de vingt (20) ans, les Présidents DIOUF et BEDIE ont apporté leur soutien sans faille au Prix à travers leur présence à toutes les cérémonies. Soyez en remerciés au nom du Peuple ivoirien et en mon nom propre. Je voudrais également exprimer la gratitude du peuple ivoirien aux Honorables membres du Jury, notamment aux Présidents Mario SOARES, Joaquim CHISSANO et Vigdis FINNBOGADOTTIR, Personnalités éminentes du monde politique, dont la présence au sein de ce distingué Comité de sélection, confère au Prix Félix HOUPHOUET-BOIGNY un grand label de qualité.

A vous tous Honorables Membres du jury, qui, une fois encore, avez su rallier l'opinion internationale à votre choix des Lauréates, je voudrais vous féliciter pour la justesse de votre décision.

Je remercie sincèrement tous les Chefs d'Etat qui, par leur présence à cette cérémonie, lui confèrent un cachet particulier et rendent par la même occasion un vibrant hommage à la mémoire du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY.

Je voudrais, enfin, exprimer à Monsieur Alioune TRAORE, Secrétaire exécutif de ce prestigieux Prix, toute ma reconnaissance pour sa contribution inlassable à la notoriété de ce Prix.

**Madame et Messieurs les Présidents,
Madame la Directrice Générale,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

A travers la désignation de l'ONG « Grand-mères de la Place de Mai », le jury international met en exergue la noblesse du combat de ces braves dames,

fondé sur des vertus telles que le courage, la détermination et la justice. Ce choix symbolise la célébration de l'humanisme, de la fraternité et de la paix, levains de toute action porteuse d'espérance.

En effet, cette Organisation, fondée en 1977 en Argentine, a permis, grâce à la persévérance de ses membres, de retrouver de nombreux enfants volés pendant la dictature militaire afin de les rendre à leurs familles légitimes.

Cette lutte effrénée en faveur des droits de l'homme et de la justice, initiée dans un environnement hostile, traduit la force de conviction et le prix que ces Mères attachent à la vie humaine.

Certains membres de cette organisation ont certes payé de leur vie cet engagement pour le respect de ces valeurs humanistes, mais elles ont certainement mérité, de la part de la communauté internationale, admiration et reconnaissance.

C'est d'ailleurs, à juste titre que le Parlement européen leur a délivré, en 1992, le Prix SAKHAROV pour la liberté de penser. Dans ce même élan, Madame Estela Barnes de Carlotto, présidente de ladite ONG, a également reçu le 10 décembre 2003, le Prix des droits de l'homme des Nations Unies.

Chères Mères et Grands-mères de la Place de Mai, vous avez su imposer au monde entier votre sens du combat, de la justice et des droits de l'homme. Vous avez su allier non violence, patience et détermination, des valeurs qui devraient davantage inspirer les choix et les actions des leaders de ce monde qui ont à charge la destinée de leur peuple.

C'est pourquoi, je voudrais m'associer à tous ceux qui m'ont précédé à cette tribune pour vous féliciter très chaleureusement au nom du peuple ivoirien.

**Madame et Messieurs les Présidents,
Madame la Directrice Générale,**

Mesdames et Messieurs,

C'est un immense honneur pour moi ainsi que pour le peuple ivoirien, que le nom de ces femmes soit associé à ce Prix qui perpétue la mémoire du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY, Premier Président de la République de Côte d'Ivoire, dont le combat politique, marqué par la recherche obstinée et permanente de la Paix entre les hommes et entre les Nations, fut unanimement apprécié et salué sur le plan sous-régional, régional et international.

Le Président HOUPHOUET, dans un monde marqué par des cycles de violence et de guerres fratricides, a opté très tôt pour le dialogue comme moyen de

règlement des conflits, privilégiant ainsi toutes initiatives allant dans le sens de la Paix.

Comme il le disait si bien : « la paix n'est pas un mot, mais un comportement ». A cet égard, la crise que la Côte d'Ivoire a connue vient nous rappeler, s'il en était besoin, que la paix doit être au cœur des préoccupations des peuples. C'est pourquoi, mon pays avait décidé d'instaurer la Journée de la Paix, en vue de commémorer, au plan national, le 16 novembre de chaque année, date de la création du Prix.

Ce credo qui a de tout temps sous-tendu l'action politique du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY

justifie son implication dans la mise en place de mécanismes à même de favoriser l'harmonie entre les peuples.

Ainsi, il a activement contribué à la création d'Organisations sous-régionales et régionales, notamment, le Conseil de l'Entente, la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) devenue l'Union Africaine.

Au plan national, le Président HOUPHOUET-BOIGNY a œuvré avec abnégation, à travers une politique active de dialogue avec son peuple, au renforcement de la cohésion sociale et à la mise en place des conditions d'un développement économique soutenu.

**Madame et Messieurs les Présidents,
Madame la Directrice Générale,
Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, la Côte d'Ivoire, connue jadis pour sa stabilité politique et ses performances économiques, a sombré pendant plus d'une décennie dans la plus grave crise de son histoire.

Dans la recherche d'une solution de sortie de crise, les Autorités ivoiriennes se sont prêtées aux initiatives de pays amis qui ont permis d'aboutir à l'organisation des élections présidentielles de novembre 2010, sous les auspices de la communauté internationale.

Malheureusement, la crise déclenchée à la suite de ces élections a davantage éloigné le peuple ivoirien de tous ses repères traditionnels et de ses valeurs cardinales que sont la paix, le dialogue, l'hospitalité, la convivialité et la fraternité.

Aussi, la cérémonie de remise de Prix qui nous réunit ce jour revêt à mes yeux un caractère tout particulier. Elle nous donne l'occasion de nous rappeler, qu'il convient de cultiver la Paix, chaque jour davantage, et de la préserver à tout

prix.

**Madame et Messieurs les Présidents,
Madame la Directrice Générale,
Mesdames et Messieurs,**

Au moment où s'enclenche véritablement le processus de réconciliation nationale et de paix dans mon pays, je voudrais au nom du peuple ivoirien et en mon nom personnel, exprimer à l'ensemble de nos partenaires de la communauté internationale, notre profonde gratitude pour les efforts qu'ils n'ont cessé de déployer afin de parvenir à un règlement efficace et définitif de cette crise.

Je salue bien évidemment la France, notre partenaire fidèle de toujours, pour le soutien efficient et multiforme qu'elle n'a pas hésité à nous apporter dès l'éclatement de la crise et surtout pour sa contribution inestimable au triomphe de la Démocratie en Côte d'Ivoire.

Pour sa part, la Côte d'Ivoire, porteuse de valeurs de solidarité et d'ouverture comme lui a enseigné son père fondateur, reste disposée à la mise en place et au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre elle et les Nations du monde.

Accueillante et généreuse, la Côte d'Ivoire entend poursuivre sa

politique de rapprochement des peuples en encourageant à la coexistence harmonieuse et fraternelle tous ceux qui vivent sur son territoire.

Mon pays entend promouvoir, avec le concours de l'UNESCO et de la communauté internationale dans son ensemble, la culture de la paix et du développement humain, l'accès à l'éducation pour tous, dans le respect des différences culturelles, la valorisation du patrimoine culturel et naturel, conformément aux objectifs de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

Madame la Directrice Générale,

Pour terminer, je voudrais partager avec vous l'espoir que les nobles idéaux de l'UNESCO auxquelles nous souscrivons tous, soient propagés dans le monde entier afin de permettre à la culture de la paix de s'ancrer définitivement dans l'esprit de tous les hommes pour léguer un monde de fraternité aux générations futures.

Je vous remercie.